ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL



UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE AUX COMPÉTENCES MULTIPLES

Des formateurs permanents experts et qualifiés qui assurent le suivi pédagogique.

Des intervenants extérieurs universitaires et/ou professionnels du travail social, du monde médical, de la recherche et de la communication.



UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT

Les locaux sont spacieux.

L'école est dotée d'équipements innovants : grands écrans tactiles dans les salles de cours, wifi, plateforme TEAMS

- DEASS: prêt d'un ordinateur portable aux étudiants, plateforme pédagogique numérique (MOODLE)
- Formation continue : mise à disposition de tablettes, modules en e-learning articulés à l'offre en présentiel.



UN CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le centre est équipé d'ordinateurs. La consultation et le prêt des ouvrages sont ouverts à l'ensemble des étudiants, des stagiaires et des intervenants de l'école de service social de la Cramif.

DEASS¹

DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL



***** îledeFrance

L'assistant de service social (ASS) intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement. Il accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets en tenant compte des potentialités des personnes et des possibilités offertes par la collectivité.



NOS SPÉCIFICITÉS

- Notre expertise d'intervention sociale en santé.
- Notre offre de co-diplômation Licence professionnelle intervention sociale : accompagnement social, parcours assistance sociale. En partenariat avec l'IUT de Paris – Rives de Seine



100 % de taux de réussite en 2021



CONDITIONS D'ADMISSION

Baccalauréat ou diplôme de niveau IV.



FRAIS ANNUELS

Frais de scolarité **600** €/an la 1ère et 2e année et **430** €/an la 3° année (minoration pour inscription universitaire)

Contribution Vie Etudiante et Campus : 90 €
Frais de formation 6 350 € - plusieurs prises en charge
possibles (se renseigner auprès de l'école)



DURÉE DE LA FORMATION

3 ans, dont **52 semaines** de stages sur sites qualifiants (possible au sein de la Cramif).

(1) Le DEASS est un diplôme inscrit au niveau II de la nomenclature des niveaux de formation (arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social et l'arrêté du 27 mars 2017 portant classification de certains diplômes du travail social selon la nomenclature des niveaux de formation). Cette formation est une action financée par la Région IIe-de-France.

FORMATION CONTINUE



L'école de service social de la Cramif met à votre disposition une offre de formation variée à destination des professionnels du travail social. Ces formations sont assurées dans les locaux de l'école ou sur les terrains d'exercice professionnel.



Nos grands thèmes d'intervention sociale

- · Intervention sociale spécialisée en santé
- · Accès aux soins et aux droits
- · Santé au travail, maintien dans l'emploi
- · Autonomie, handicap et vieillissement
- · Actualité des politiques sociales

Nos compétences « métiers »

- Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale
- · Manager, encadrer dans le secteur social
- Informer et orienter les publics accueillis
- Communication écrite et orale en intervention sociale
- · Analyse des pratiques, coaching
- Bien-être au travail pour les professionnels du secteur social



FORMATIONS SUR MESURE

L'école de service social de la Cramif propose des formations à la carte, à partir d'un cahier des charges défini préalablement.

L'école est à votre écoute pour vous accompagner à la définition de votre besoin de formation.





Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h45

COORDONNÉES



Accueil

1 01 44 65 79 99

DEASS

✓ deass.ess.cramif@assurance-maladie.fr

Formation continue (offre catalogue)

★ fcess.cramif@assurance-maladie.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur cramif.fr/ecole-de-service-social

Dépliant de présentation de l'école de service social Cramif – Direction de la communication – Août 2021



